

Conduire une installation solaire de séchage en grange

Objectifs de la formation

Une journée pour maîtriser la conduite de son séchage solaire en Grange. Pour la mise en oeuvre d'un chantier de séchage solaire en grange dès le printemps 2015.

Déroulé

Matin : Le chantier de récolte ...

- Cerner les attentes précises de chacun des participants par rapport à la mise en place d'une installation solaire de séchage en grange, aux vues du matériel et de l'installation dont ils disposent.
- Être capable d'organiser la récolte du fourrage : planifier la fauche, les surfaces à faucher, le travail du foin au sol, la récolte avec l'auto-chargeuse...).
- Conduire correctement l'engrangement du fourrage : gérer les rotations sur le quai de déchargement, comment griffer et disposer le foin...).
- Quelles évolutions de l'assolement doit on mettre en oeuvre (prairies de mélange, culture de luzerne...), évaluer l'amélioration des pratiques environnementales et les économies d'intrants.

Après midi : La conduite de la ventilation ...

- Etre capable de maîtriser le démarrage et le suivi de la ventilation des cellules de stockage, pendant le séchage solaire du fourrage (contrôle à effectuer, cadencement du remplissage de la cellule...).
- Savoir faire face aux « accidents » de ventilation pour rattraper des erreurs ou des conditions météo difficiles.
- Maîtriser la reprise du foin au tas pour prévenir les problèmes alimentaires sur les troupeaux et équilibrer au mieux les rations, aux vues de teneurs de ce fourrage.

Dates, lieux et intervenants

13 avr 2015

09:00 - 17:00 (7hrs)

Matin à la Maison des associations Le Bourg et l'après-midi chez Claire et Vincent DUPERREY
LAVAL
42114 Saint-Cyr-de-Valorges

Intervenant : Yann CHARRIER (SEGRAFO) Aveyron, ingénieur spécialisé sur le séchage en grange solaire de fourrages.

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 10/04/2015

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Grégory BRUYAT
addear.42@wanadoo.fr
ADDEAR 42
4 bis rue Philibert Mottin
42110 FEURS
Repas tiré du sac